

COMMUNE DE SAINT-NIC
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-trois, le onze avril, à 19h00, le conseil municipal de la commune de Saint-Nic dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Mme Annie KERHASCOËT, Maire.

Nombre de conseillers

En exercice : 14
Présents : 11
Excusés : 3
Votants : 13

Date de convocation : 04 avril 2023

Présents : Mme Annie KERHASCOËT, Mmes et Mrs Emmanuel MAHO, Jean-Pierre CANN, Jean-Michel BIRIEN, Emmanuel CAPITAINE, Jérôme KERSALÉ, Marc BALAYER, Fabrice LE BERRE, Monique BESCOU, Baptiste DANION, Marie-Thérèse NEDELEC

Excusés : Mrs Gilles MOLAC, Jean-Claude KERHASCOËT (Pouvoir à E. MAHO), Hervé GUILLOU (Pouvoir à B. DANION)

Secrétaire de séance : M. Baptiste DANION

DB2023-13

AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE 2022

Après avoir examiné le compte administratif de l'exercice 2022, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2022, constatant que le compte administratif présente les résultats suivants,

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat (le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de la section d'investissement, le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés, **DÉCIDE** d'affecter le résultat comme suit :

AFFECTATION DU RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT	
Résultat de fonctionnement	
<u>A. Résultat de l'exercice</u>	346 637.66 €
<u>B. Résultats antérieurs reportés</u>	
<i>ligne 002 du CA</i>	238 481.97 €
C. Résultat à affecter	585 119.63 €
<i>(=A+B hors restes à réaliser) (si c'est négatif, report du déficit ligne D002 ci-dessous)</i>	
Solde d'exécution de la section d'investissement	
<u>D. Solde d'exécution cumulé d'investissement</u>	422 699.21 €
<i>D 001 si déficit R 001 si excédent</i>	
<u>E. Solde des restes à réaliser d'investissement</u>	-736 703.21 €

Envoyé en préfecture le 13/04/2023

Reçu en préfecture le 13/04/2023

Affiché le

ID : 029-212902563-20230413-DB2023_13-DE

<i>Besoin de financement</i>	
<i>Excédent de financement</i>	
Besoin de financement F = D+E	313 604.00 €
AFFECTATION = C=G+H	585 119.63 €
1) Affectation en réserves R1068 en investissement <i>G. =au minimum couverture de besoin de financement F</i>	313 604.00 €
2) H. Report en fonctionnement R 002	271 515.63 €
DEFICIT REPORTÉ D 002	

Pour extrait conforme
Le 13 avril 2023
La maire,
Annie KERHASCOËT

